



PREPARATION AU CONCOURS D'ENTREE A L'ECOLE D'EDUCATEUR(TRICE) DE JEUNES ENFANTS

LA PROFESSION :

L'Éducateur de jeunes enfants a pour rôle de favoriser le développement des enfants de moins de 7 ans. Son champ professionnel se situe auprès des structures d'accueil du jeune enfant, principalement au sein des crèches, halte-garderies, jardins d'enfants, services hospitaliers, services de protection de l'enfance.

Il peut également exercer dans le domaine socioculturel et dans des établissements spécialisés (I.M.E, C.A.M.P.S., Déficients sensoriels...). Il exerce des fonctions d'éducation, d'animation, et de prévention envers les enfants dont il a la charge, dans une préoccupation d'interaction avec les familles et les partenaires concernés. Il est amené à élaborer et à mener des projets individuels et collectifs dans le cadre d'un travail d'équipe pluridisciplinaire

LES DEBOUCHES:

L'Éducateur de Jeunes Enfants est appelé à travailler dans de nombreuses structures telles que crèches, halte-garderies, services hospitaliers, foyers de l'enfance, etc.

Depuis le décret d'août 2000, un Éducateur de Jeunes Enfants justifiant de cinq années d'expérience auprès d'enfants de moins de trois ans peut se voir confier la direction d'une structure d'une capacité supérieure ou égale à 40 places.

LE NIVEAU REQUIS :

- Soit être titulaire :
 - du baccalauréat ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation (les épreuves de sélection sont accessibles aux élèves de terminale)
 - d'un diplôme d'État de travail social ou paramédical sanctionnant une formation professionnelle de deux ans.
 - du certificat d'auxiliaire de puériculture et justifier de 3 ans d'exercice dans cette profession
- Soit avoir passé avec succès l'examen de niveau organisé par la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales Pour la région Auvergne, se renseigner à :

D.R.A.S.S. d'Auvergne
60, avenue de l'Union Soviétique
63057 CLERMONT-FERRAND
Téléphone : 04 73 74 49 00
Télécopie : 04 73 90 16 05

- Avoir 18 ans au 1er Septembre de l'année d'entrée (aucune dérogation ne peut être accordée).

LE CONTENU DES EPREUVES :

- Français (résumé ou commentaire de texte) et/ou questionnaire d'actualité (culture générale).
- Entretien avec un psychologue ou éducateur de jeunes enfants.
- Important : Dans la majorité des cas, on vous demandera également de pouvoir justifier d'une expérience minimale d'un ou plusieurs mois auprès d'enfants.

DURÉE DES ETUDES :

■ 27 mois

DATES DE CONCOURS

PAS DE CONCOURS AU PUY-EN-VELAY

VILLES	DATE CONCOURS*	DATE LIMITE INSCRIPTION*
CLERMONT FERRAND EPIRES	JANVIER	NOVEMBRE
LYON ECOLE SERVICE SOCIAL	MARS	NOVEMBRE (ATTENTION 10 JOURS)

* ATTENTION : Ces dates sont données à titre indicatif, car non définies par les centres au moment de la rédaction de ce document. Pour obtenir les dates exactes, merci de contacter le centre concerné.

PLANNING DES COURS :

Les cours se déroulent dans notre centre, deux jours par semaine (mercredi et jeudi), les horaires sont les suivants :
Le matin : 9 h – 12 h, l'après-midi : 14 h – 17 h.

HORAIRES	MERCREDI	JEUDI
MATIN 9H 12H	FRANCAIS	CULTURE GENERALE
APRES-MIDI 13H 16H	CULTURE GENERALE	ENTRAINEMENT A L'ORAL

**POUR TOUTE INFORMATION COMPLEMENTAIRE OU
INSCRIPTION, N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER AU
04.71.07.96.10.**